

Covid-19 : la barre des 3000 cas en réanimation franchie

Le nombre d'hospitalisation continue à augmenter avec 26.888 nouveaux patients en 24 heures et le nombre de cas grave atteint désormais le niveau de début décembre.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures



449 personnes sont décédées du Covid-19 ces dernières 24 heures. *JEFF PACHOUD / AFP*

Le nombre de patients hospitalisés pour cause de Covid-19 a continué d'augmenter lundi, à 26.888, celui des malades en réanimation franchissant la barre des 3000 pour la première fois depuis le 9 décembre, selon les données de Santé publique France.

Les hôpitaux français accueillent ainsi 531 patients atteints par le Covid-19 de plus que dimanche, quand leur nombre avait franchi la barre des 26.000. Dans les services de réanimation, qui accueillent les cas les plus graves, on dénombrait 3031 malades (dont

299 entrés ces dernières 24 heures). Ils étaient 2803 malades en réanimation il y a une semaine.

Ce chiffre, indicateur particulièrement surveillé de la pression sur les services hospitaliers, était repassé sous les 3000 le 10 décembre, alors que la deuxième vague de l'épidémie refluit suite au reconfinement de la population six semaines plus tôt.

Santé publique France a par ailleurs annoncé 449 décès ces dernières 24 heures, portant le nombre total de morts causées par l'épidémie à 73.498.

Comme d'habitude au sortir d'un week-end - quand moins de tests sont pratiqués - les chiffres de contaminations sont bas, avec 4240 nouveaux cas confirmés depuis dimanche.

Face à ces chiffres qui ne baissent pas et à la présence sur le territoire français des variants, britanniques et sud-africains notamment, bien plus contagieux, l'hypothèse d'un troisième confinement est de plus en plus évoquée. L'exécutif dit attendre, pour cette semaine, le verdict sur les effets du couvre-feu à 18h00 mis en place il y a presque 15 jours.

1 092 958 personnes ont reçu une première dose de vaccin à ce jour depuis le début de la campagne de vaccination, dont 66.087 ces dernières 24 heures.